

Rancier (Sidiailles)- Mesples



Une randonnée proposée par Sur les pas des Maîtres Sonneurs

Sur les pas des Maîtres Sonneurs entre Berry et Bourbonnais, 5ème étape.



Durée :	6h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	19.58km	Retour point de départ :	Non
Dénivelé positif :	305m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	277m	Commune :	Sidiailles (18270)
Point haut :	394m		
Point bas :	283m		

Description

(D) À Rancier 100m après le carrefour de la D11 prendre le chemin à droite jusqu'à Estondes.

(1) À Estondes traverser la route goudronnée et prendre le chemin en face, suivre ce chemin sur environ 500m et prendre le chemin herbeux sur la droite qui descend jusqu'au ruisseau du Jot. Le traverser et remonter le chemin jusqu'à une route goudronnée (transformateur à droite).

(2) Prendre à gauche, passer devant les ruines de l'Abbaye des Pierres. Descendre le chemin jusqu'au ruisseau de La Joyeuse, la traverser sur un petit pont et remonter en face.

(3) En haut de la butte, prendre le chemin sur la droite et rejoindre la route D997 et la Croix Cordeau.

(4) À la Croix Cordeau, traverser la D997 et, au pied d'une croix, descendre en face vers l'Arnon ; le franchir par une passerelle. Remonter par un chemin qui longe un alignement de hêtres et oblique à gauche. À Vervaux, prendre à gauche sur quelques mètres, puis de nouveau à gauche pour contourner un hameau. Garder la direction par un chemin qui rejoint la route de La Roche Guillebaud.

(5) Monter par la route de La Roche Guillebaud à droite. Virer à droite puis dans le premier chemin à gauche pour rejoindre Barberange. Poursuivre par le chemin empierré presque en face. Garder la direction en ignorant un chemin à droite, couper une route et se diriger vers un petit étang. Remonter la D310 à droite et rejoindre Saunier.

(6) Descendre à droite jusqu'à l'Arnon. Suivre une route à gauche, franchir un pont et continuer.

(7) Dans un virage au niveau d'un hameau, aller tout droit dans un chemin herbeux. À la route, bifurquer à droite puis continuer de suite dans un chemin à gauche. Parvenir aux Trois Chênes.

(8) Traverser une route et gagner un croisement de chemins environ 250m plus loin. Partir à gauche (Sud) et retrouver la route D246 avant d'arriver aux Pruges ; la suivre à droite jusque dans le hameau.

(9) Dans le hameau, tourner sur la première route à gauche et 20m plus loin emprunter un chemin à droite. À une intersection de chemins, continuer tout droit pour arriver au Fromenteau. Partir à gauche le long d'une maison puis virer à droite. Le chemin encaissé remonte bientôt sur la route de Treux. Virer à droite et traverser le hameau.

(10) S'engager dans un chemin à gauche. Au Couret, il coupe une route ; partir en face pour descendre au site du Moulin de la Vie.

Points de passages

D Rancier

N 46.510618° / E 2.298375° - alt. 360m - km 0

1 Estondes

N 46.506222° / E 2.294617° - alt. 349m - km 0.61

2 Transformateur

N 46.493866° / E 2.292341° - alt. 336m - km 2.17

3 Sommet de la butte

N 46.490813° / E 2.307975° - alt. 336m - km 3.75

4 La Croix Cordeau

N 46.485776° / E 2.311253° - alt. 345m - km 4.4

5 Route de la roche Guillebeau

N 46.48982° / E 2.33496° - alt. 317m - km 7.07

6 Saunier Chemin à droite

N 46.47866° / E 2.35974° - alt. 343m - km 9.61

7 Chemin herbeux en face la route des Moutats

N 46.47036° / E 2.34406° - alt. 325m - km 11.32

8 Les trois chênes

N 46.46355° / E 2.32227° - alt. 337m - km 13.22

9 Les Pruges

N 46.44998° / E 2.3192° - alt. 375m - km 14.96

10 Treux

N 46.438597° / E 2.326265° - alt. 385m - km 16.72

11 Pierrefites

N 46.432909° / E 2.347154° - alt. 357m - km 18.62

A Église de Mesples

N 46.43368° / E 2.35887° - alt. 394m - km 19.58

Traverser l'Arnon et monter jusqu'à Pierrefitte.

(11) À Pierrefitte, tourner à gauche, couper la D112 et prendre en face un chemin qui va monter à Mesples, aller jusqu'à la Place de l'Église **(A)**.

Informations pratiques

Hébergements : Sidiailles, Saint-Éloy-d'Allier, Mesples.

Ravitaillement : Mesples.

Points d'eau : Saint-Éloy-d'Allier, Mesples.

(5) Remarques : possibilité de rejoindre le bourg de Saint-Éloy-d'Allier et les chambres d'hôtes et gîtes de glycine par cette route. À gauche, possibilité de découvrir les ruines du Château de la Roche (1km, 15min, balisage jaune).

A proximité

Sidiailles : Cloche de l'église, ancien cimetière, lac, ruines de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Pierres (Mur d'enceinte, porche, moulin).

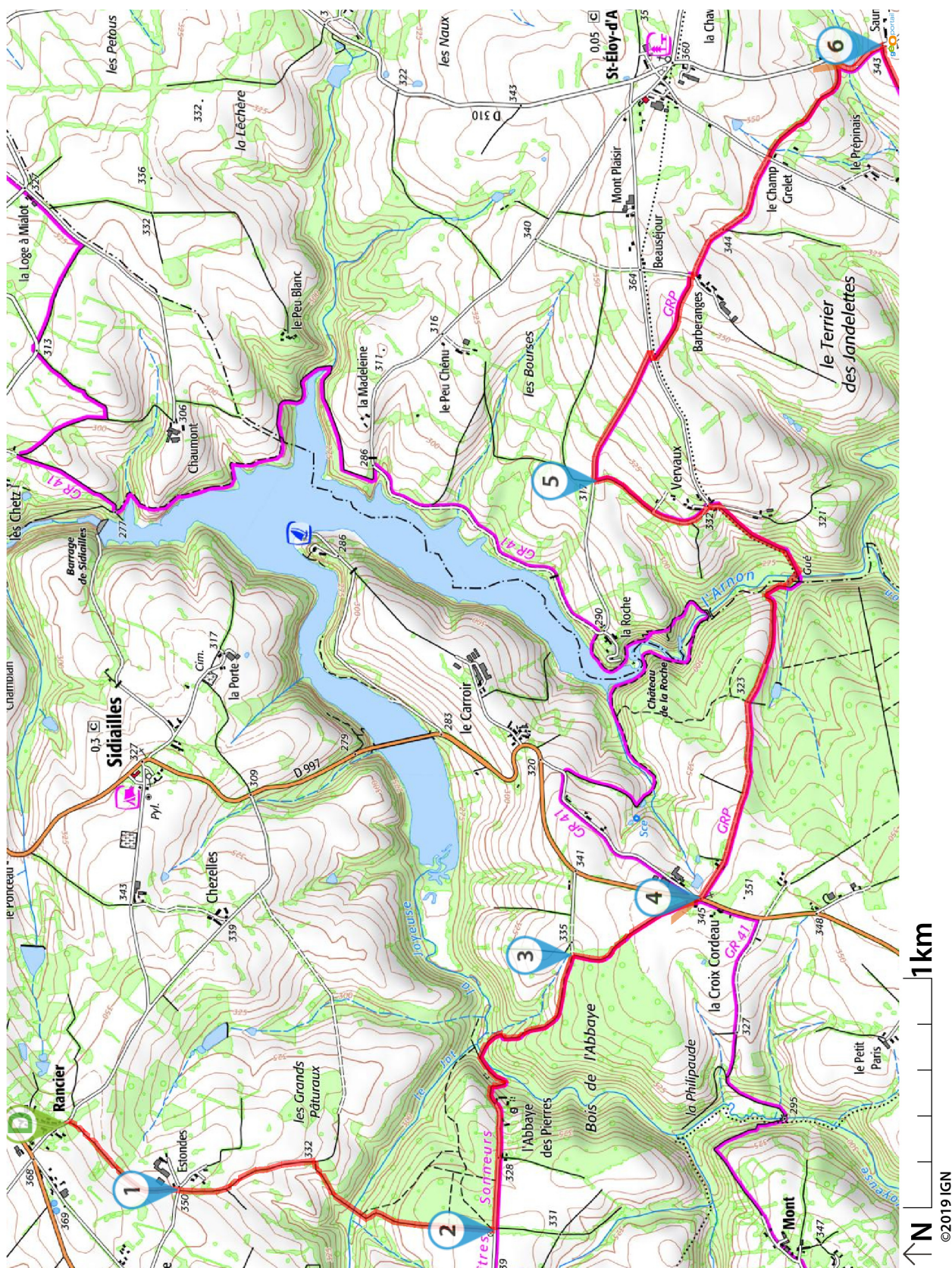
Possibilité de faire le superbe tour du lac à pied : 17km.

Saint-Éloy-d'Allier : Église, Ruines du Château de la Roche Guillebaud.

Mesples : Église Saint-Pardoux.

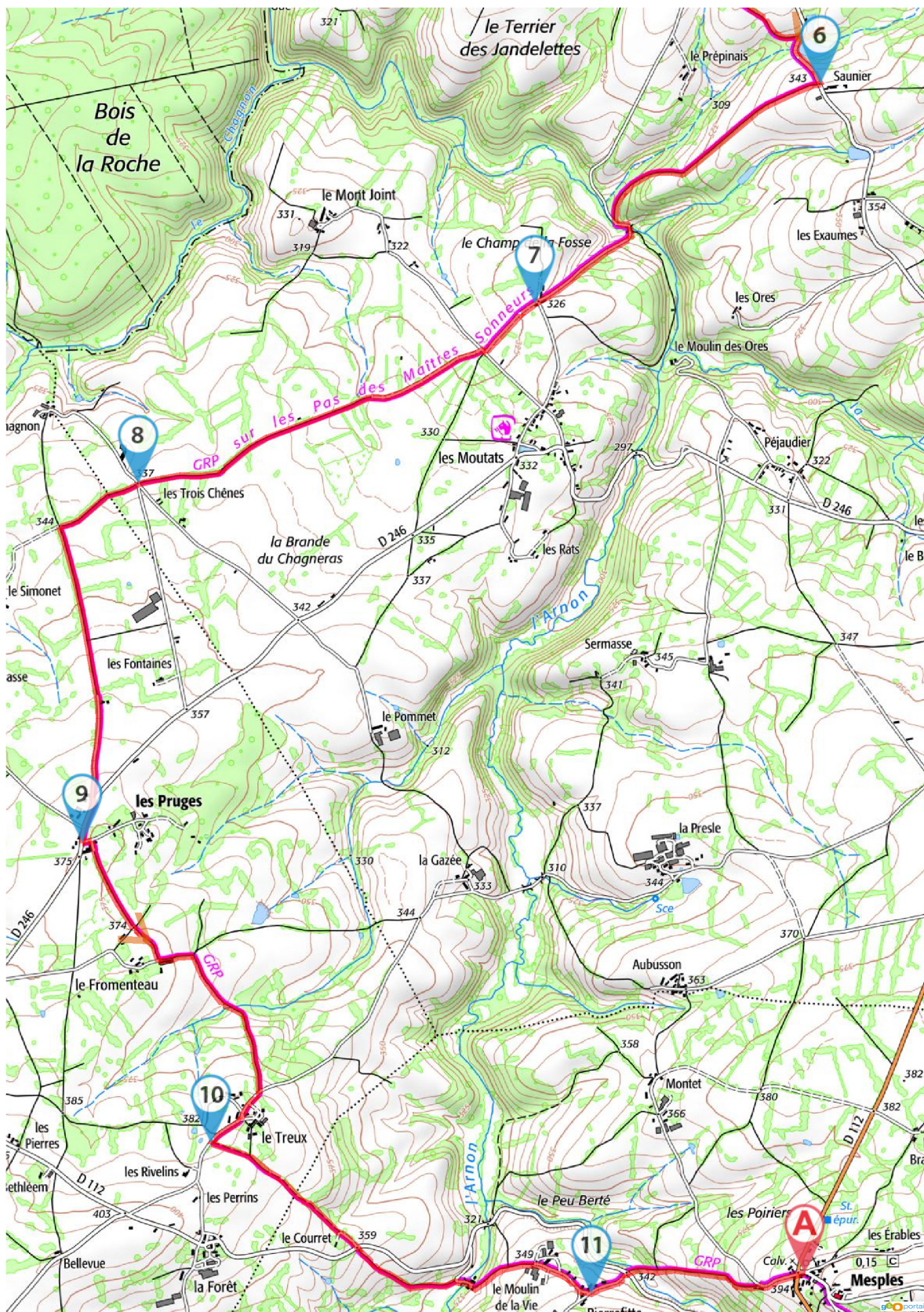
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sidiailles-rancier-mesples/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

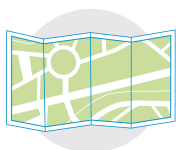
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



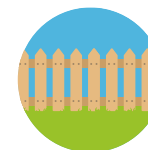
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



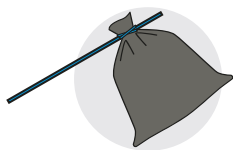
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



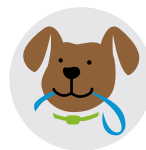
RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.